

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'initiative prise à l'Assemblée Nationale le 3 décembre 2002, en étroite collaboration avec l'Institut pour la Relocalisation de l'Economie, j'ai lancé avec mes collègues députés Noël MAMERE, et Jean-Claude LEFORT, un appel aux élus dit « APPEL DE PARIS », les invitant à exiger la suspension des négociations de l'Accord Général sur Commerce des Services (AGCS) à l'OMC et à déclarer leurs territoires « zones hors-AGCS ».

Cette initiative a porté ses fruits puisque plus d'une centaine de collectivités territoriales ont pris des délibérations en ce sens précis.

Aujourd'hui, nous sommes face à deux nouveaux défis :

- d'une part, malgré l'échec de Cancun, les négociations de l'AGCS se poursuivent à l'OMC, tandis que l'Union Européenne, à travers le projet de directive relative aux services dans le marché intérieur va encore plus loin dans la déréglementation (notamment à travers la clause du pays d'origine). Ces deux attaques se conjuguent pour prendre les services publics en otage et tirer les droits sociaux vers le bas.
- d'autre part, les dernières élections cantonales et régionales ont objectivement ouvert de nouveaux espaces de résistance possible.

Cette double situation nous amène à considérer que le moment est venu d'élargir le champ des résistances. Ceci suppose une organisation souple des collectivités déjà engagées, afin d'élargir le « mouvement » et, d'informer plus largement les collectivités qui ne le sont pas encore, sur les menaces qui pèsent sur leurs prérogatives et de suivre en temps réel les négociations menées dans ce secteur.

C'est pourquoi, il nous semble qu'il est temps de créer un « Réseau des collectivités hors-AGCS ».

Dans ce but, une première réunion restreinte veillant à l'équilibre des sensibilités politiques et de la représentation géographique, a été proposée.

Elle se tiendra le mardi 29 juin prochain, de 9h30 à 16h30, à Ivry-sur-Seine.

Avec l'Institut pour la Relocalisation de l'Economie nous ferons le point sur la situation concrète des négociations et envisagerons ensemble l'organisation d'un tel réseau.

J'ai souhaité que tous les maires de la 1^{ère} circonscription des Deux-Sèvres soient conviés à cette réunion.

Vous remerciant de bien vouloir en informer vos lecteurs, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Niort, le 25 juin 2004
Geneviève GAILLARD